

# Alsace • 3

## Strasbourg • Mulhouse •

Newsletter   
de l'instance de proximité  
Juillet 2024

## Demandez le programme de la rentrée !

### ICI, 1 an après

---

Comme la direction du réseau l'a annoncé, et confirmée par la Présidente Delphine Ernotte lors du CSE central de juin, la version ICI de la rentrée est prévue avec une autonomie donnée aux rédactions. A ce jour, l'heure de début de l'édition du 19/20, n'est toujours pas connue.

#### **Sous quelle forme sur l'antenne Alsace ?**

Abandon de la double présentation mais avec des interventions régulières en position Hub. Certains formats restent comme des « lieux et des histoires », d'autres disparaissent pour l'arrivée de nouveaux formats dont l'un d'eux aura une thématique climat. La partie nationale à priori sera traitée plutôt fin de journal. De quelle durée sur les 32mn ? Nous n'en saurons pas beaucoup plus, la rédactrice en chef étant absente.

Une chose est sûre, on ne voit toujours pas poindre le nez de la régionalisation. On s'en éloigne même ! Un journal raccourci l'été en comptant un module de 8mn « Sur les chemins d'Ici » et la partie de l'info nationale, on ne peut pas dire que la place à l'actu de la région soit mise en avant. Pourtant il s'en passe des choses dans notre belle région !

#### **35h en 4 jours ! Seules les scriptes pourront en bénéficier à la rentrée. Oui mais jusqu'à ce que cela convienne à la direction ...**

L'organisation du travail pour l'ensemble du service scriptes sur une semaine de 35h répartie sur 4j à partir du mois de septembre est acté. Il leur sera remis prochainement un courrier à signer indiquant cette nouvelle orga qui prendra effet dès le 9 septembre.

Contrairement à ce que l'on pensait, ce n'est pas un avenant à leur contrat de travail. Ce qui signifie en clair qu'à tout moment cette orga peut prendre fin.

Après échanges avec la direction, on nous explique que c'est la même chose qu'un avenant. Si c'est la même chose, alors pourquoi ne pas signer d'avenant ? ...

En attente de lire ce fameux courrier ...

## Grille des programmes de la rentrée

### Du lundi au vendredi :



La direction est fière de nous annoncer que la radio filmée sur notre poste de TV sera rallongée de 30 minutes. Vous pourrez désormais écouter France Bleu Alsace sur France 3 dès 6h30. A quand une émission digne de ce nom réalisée par les techniciens de la TV ?

Du coup après les matinales, en partie fabriquées par une boîte externe (Eden pour ne pas la nommer), de 2X52', nous passons à une diffusion de 26'.

**Perte donc d'une case de 26 mn par jour ! Rien que ça.**



### Mercredi soir :

EDR (équipe Grand Est) reste une fois/mois tout comme la case documentaire culture.

Jeudi soir : France en Vrai va changer de nom mais pas de concept.



### Samedi :

- 10H45 Stamm de 26'. On perd une émission de 26' puisque les saisons précédentes nous diffusions 2 émissions Stamm de 26'.

- 11H15 : « C'est succulent », co prod Eden. Encore eux !

Et on perd le créneau de 12H55, l'émission « Courant d'Est »

Dimanche : Les émissions Sunndi's Kater quelques inédits et de la rediff jusqu'à la fin de l'année) et Gsuntheim restent. L'émission politique DEP également.

A 12H55, c'est l'émission « Cosy » de 26' qui arrive sur ce créneau.

**Moins de cases, et toujours moins de production en interne. Des PAE à l'année qui se comptent sur les doigts d'une main. Recette pour garder l'équilibre budgétaire ! Triste réalité.**

## Les sites régionaux de France 3 ont été plébiscités par le public.

**A quel prix ?** sur les deniers de chaque antenne nous a répondu la directrice du réseau lors du CSE de juin dernier.

En économisant des cachets de réalisateur par exemple en Alsace. La direction se défend en disant que les techniciens vidéo ont les compétences et sont demandeurs. Alors reconnaissez leurs compétences à leur juste valeur !

En attendant, appliquez les accords.





On commence par la bonne nouvelle. Maxime Clady est l'heureux élu du poste **chargé d'éditeur numérique** France 3 Grand Est.

La suite est moins joyeuse.

### Suppression des postes de techniciens en Alsace !

**Le poste d'OPV n°3256** qui a été publié 2 fois, la seule candidate CDD a finalement retiré sa candidature. La direction n'a pas l'intention de republier le poste.

**Poste OPS** (poste vacant depuis 1 an d'Henri WEIKEN) **NON PUBLIÉ**

**Poste Éclairagiste** (poste vacant depuis mars de Serge VOGT) **NON PUBLIÉ**



Des métiers en voie de disparition. Les économies de masse salariale sur le dos des PTA. Et sans vergogne, la direction FTV propose en ce moment des nouveaux emplois qui regroupent plusieurs métiers en un !

D'ailleurs, nous demandons depuis 2 mois l'organigramme à jour de notre antenne et le nombre d'effectifs permanents en personnes physiques présentes antenne toujours sans succès !

FO demande que sur l'emploi, les représentants de proximité puissent avoir ces données par antenne.

## La direction nous a présenté son bilan diversité et égalité des chances 2023



L'ANI de 2006 (Accord National Interprofessionnel) sur la diversité dans l'entreprise édicte le principe général suivant : « la réalité de la diversité doit conduire les entreprises à offrir à tous, à compétences et capacités égales, les mêmes possibilités dans l'emploi et dans son accès. »

Voici une synthèse du bilan diversité et égalité des chances sur notre antenne.

Notons au passage que selon les bilans présentés, nous n'avons pas le même nombre de permanents. Hé oui ! Les salariés de la finance, RH et la rédaction européenne ne font pas partie de ces chiffres.

Sur les 143 permanents donc, on note qu'il y a 47 % d'hommes et 53% de femmes.

### Les jeunes et les moins jeunes !

Il va en falloir des jeunes pour inverser la pyramide des âges ! En effet l'âge moyen en Alsace est de 50 ans... Par exemple, 83 salariés ont de 45 à 59 ans contre seulement 5 de 20 à 30 ans.

Par les chiffres, on constate que seuls 21% des + de 55 ans ont eu accès à une formation. Un mauvais signal de l'entreprise. Il ne faudrait pas tomber dans la discrimination à l'âge !

Depuis plusieurs années, dans le cadre de l'opération « Fabrique ton média », des journalistes de France 3 Alsace ont accompagné 8 classes dans la réalisation d'un reportage. Et une sensibilisation aux fake news a été faite par le service web.

En 2023, nous avons accueilli 10 alternants et 65 stagiaires.

L'an passé, on compte 1 embauche (femme) et 2 mobilités géographiques (hommes).

Deux salariées ont pu bénéficier de jours capital temps maternité. Un salarié a bénéficié d'un congé de paternité et 3 salariés ont bénéficié d'un congé parental d'éducation.

Tous les salariés ont passé leur entretien annuel puisqu'on arrive à un taux de 99,28% réalisés.

Un très bon chiffre. Néanmoins la question que l'on se pose en tant que représentants du personnel est la suite que l'on donne à ces échanges. Sinon, soyons clair, cela ne sert pas à grand-chose !

## Le handicap

On compte 10 salariés en Alsace reconnus travailleurs handicapés. Par ailleurs, 26 journées d'absence ont été accordées dans le cadre des dispositions de l'accord handicap. Pour rappel, les personnels en situation de handicap bénéficient de 6 jours de congés supplémentaires par an, de 2 jours pour constitution ou renouvellement du dossier RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé). On peut se demander pourquoi la totalité des jours disponibles ne sont pas posés. Rappelons qu'un budget spécial est destiné à l'achat de matériel.

[Lire ou relire l'accord handicap ICI](#) et [son avenant 1](#).

A l'occasion du mois du handicap, la direction France 3 Alsace a choisi en 2023 une animation autour de la santé auditive.

[Pour lire l'intégralité du bilan diversité Alsace, cliquez ICI.](#)

# Bel été à toutes et tous ! Rendez-vous en septembre

## Prochaine réunion de l'instance le 16 septembre à Strasbourg

**N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous !**

**Vos élus FO de proximité : Emeline Droxler - Christophe Steiner - Nadia Blot - Olivier Schaditzki**

